

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 11 (1935-1936)

**Heft:** 10

**Artikel:** Le développement des armes à feu en Suisse

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-707860>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Geschichte stattfanden. Die Lombardei ist die blutgetränkteste Landschaft Europas.

Hans Schwarz sieht die Landschaft mit den Augen des Künstlers, des Soldaten (und zwar des berittenen Soldaten), des Historikers und des Kundigen des heutigen italienischen Volkes. Er beobachtet scharf. Die Quelle seines Wissens ist der Bauer, der Arbeiter, der Soldat, der Zigeuner und der kleine Bürger im kleinen italienischen Landstädtchen. Den Fluß der Erzählung seiner Reitererlebnisse unterbrechen historische Skizzen. Das Buch ist wiederum sehr fesselnd geschrieben; hat man einmal mit der Lektüre begonnen, so ist es schwierig, damit aufzuhören. Erwähnen wollen wir auch hier, daß die vorbildliche Tierliebe des Verfassers uns das Buch besonders wert macht.

Jeder berittene Soldat unseres Heeres sollte diese Reiterwanderbücher von Oberleutnant Schwarz besitzen und lesen.

\*

H. Z.

**Kartenlesen und Skizzieren.** Von Major i. G. Gustav Daecker. Vierte, wesentlich erweiterte Auflage mit 51 Abbildungen. Druck und Verlag: Buchdruckerei an der Sihl A.-G., Zürich. 1935.

Schon wieder eine Neu-Auflage eines der militärischen Lehrmittel des bekannten Fachmannes und Instr.-Offiziers der Infanterie. Nachdem seinerzeit in der dritten Auflage des « Kartenlesens » eine schärfere Betonung des Methodischen große Anerkennung gefunden hat, wurde nun auf vielfachen Wunsch der Leser eine leicht faßliche Anleitung zum Skizzieren aufgenommen. Im zweiten Teil des Buches werden einige grundlegende Angaben über das Skizzieren gegeben. So dann folgen Ausführungen über — das Wesen der Skizze — die geistige Vorbereitung — vom Zeichnen an sich, und — Art und Weise der Darstellung. Das Literaturverzeichnis ist bis auf die letzten Erscheinungen umfassend ergänzt worden. Mit den bereits früher behandelten Abschnitten über Kartenlesen, die Hilfsmittel dazu und deren Anwendung, ist des Verfassers Werk nunmehr ein geschlossenes Ganzes geworden für Militärs, Naturfreunde und Sportsleute aller Art. Es darf aber auch weitern Kreisen warm empfohlen werden. A. O.



#### Rekrutenschulen.

- Motorwagengruppe:** 10. Februar bis 25. April, Thun.
- Artillerie:** 3. Februar bis 2. Mai (F.Art.R. 5 und 6), Bière.
3. Februar bis 2. Mai (F.Art.R. 7 und 8), Frauenfeld.
3. Februar bis 2. Mai (Sch.F.Hb.Abt. 1—4), Bülach.
3. Februar bis 2. Mai (Sch.Mot.Kan.Abt. 1 bis 12), Mte. Ceneri.
- Genietruppe:** Sattlerrekruten-Fachausbildung vom 17. Februar bis 4. März, Thun.
- Trainruppe:** 7. Februar bis 8. April (4. Div.), Kloten.
24. Februar bis 25. April (Säumer 2., 3. und 4. Div.), Sitten.
- Offiziersschulen.**
- Infanterie:** 2. Division vom 24. Februar bis 18. April, Colombier.
3. Division vom 24. Februar bis 18. April, Bern.
5. Division vom 24. Februar bis 18. April, Zürich.

**Schießschulen für Oberleutnants.**  
vom 17. Februar bis 7. März, Wallenstadt.

**Kurs für Nachr.-Offiziere und Adjutanten.**  
1. und 2. Division vom 10. bis 22. Februar.

**Fourierschule**  
vom 10. Februar bis 14. März, Thun.

**Fachkurs für Küchenchefs**  
vom 10. Februar bis 7. März, Thun.

**Unteroffiziersschulen.**

- Infanterie:** 1. Division vom 24. Febr. bis 8. März, Lausanne.
2. Division vom 24. Febr. bis 8. März, Colombier.
3. Division vom 24. Febr. bis 8. März, Bern.
4. Division vom 24. Febr. bis 8. März, Luzern.
5. Division vom 24. Febr. bis 8. März, Zürich.
- vom 24. Febr. bis 8. März, Bellinzona.

6. Division vom 24. Febr. bis 8. März, Chur.
- Trompeter vom 24. Febr. bis 8. März, Bern.
- Schwere I.-Waffen 1. und 2. Division vom 24. Februar bis 8. März, Thun.
5. und 6. Division vom 24. Februar bis 8. März, Chur.

Tel. und Sign.-Patr. vom 24. Februar bis 8. März, Freiburg.

**Genietruppe:** 24. Febr. bis 21. März (F.Sap. u. Pont.), Brugg.

24. Febr. bis 21. März (F.Tg. u. Fk.Pi.), Liestal.

**Fliegertruppe:** 10. Februar bis 14. März, Dübendorf.

**Sanitätstruppe:** Gefreitenschulen vom 3. bis 29. Februar, Basel.

vom 3. bis 29. Februar, Genf.

#### Wiederholungskurse.

5. Div.: Füs.-Kp. I/61 vom 24. Februar bis 7. März (Schießschule Wallenstadt).

Btrr. 41 vom 21. Februar bis 7. März (F.Art., Schießkurs, Kloten).

6. Div.: 1 Detachement vom 17. bis 29. Februar (Winter-W.K., Thusis).

## Le développement des armes à feu en Suisse

(Suite et fin.)

Ce fusil Vetterli devançait de loin, à ce moment-là, tout ce qui existait comme perfectionnement, et marquait dans la fabrication des armes à feu une évolution considérable, tant sous le rapport de la précision que de la solidité.

Quelques vingt ans plus tard, le progrès dans ce domaine avait franchi une nouvelle étape, par l'introduction du fusil 1889, d'un calibre plus réduit que le Vetterli, possédant surtout le gros avantage d'une culasse à mouvement rectiligne. Son inventeur fut le Colonel Schmidt.

Déjà en 1878, le Major Rubin, Directeur de la Fabrique de munitions à Thoune, fondée en 1873, procéda à des essais méthodiques de projectiles destinés à des canons calibrant jusqu'à 7 mm. Des essais concluants eurent lieu en 1884, au moyen de 130 fusils Vetterli, munis de canons Rubin au calibre de 8 mm et 7,5 mm; ils confirmèrent la haute précision balistique du nouveau projectile. Cependant, le fonctionnement de la culasse Vetterli, notamment le transporteur, créait quelques difficultés à l'introduction du nouveau projectile. La culasse rectiligne, d'invention purement suisse, supprimait heureusement la difficulté présentée par le fusil Vetterli, et les expériences tentées en 1884 par le Colonel Schmidt furent très concluantes.

En juillet 1893, la commande des fusils 1889 était chose faite, et la Commission de gestion du Conseil fédéral exprimait, dans son rapport du 12 mai 1892, sa gratitude et sa satisfaction à l'inventeur et constructeur de cet excellent fusil.

Admis comme arme de stand, sa précision trois fois supérieure à celle du fusil Vetterli, donnait complète

## Unsere Werbeaktion

Die Betriebskommission der Verlagsgenossenschaft « Schweizer Soldat » hat beschlossen, den Termin für die in den Nummern 6, 7 und 8 des laufenden Jahrganges bekanntgegebene Werbeaktion bis zum

**31. Januar 1936**

zu verlängern.

Werbematerial bitte verlangen bei der Buchdruckerei Aschmann & Scheller A.-G. in Zürich 1, Brunngasse 18.

satisfaction aux tireurs. Si ceux-ci ne réclamaient pas de nouveaux perfectionnements, les techniciens toutefois devaient constater que de par sa structure, la longue culasse présentait quelques inconvénients, malgré sa résistance éprouvée, notamment son système de fermeture. Ce défaut devait être pour l'inventeur, le Colonel Schmidt, le prélude de conflits et de grosses difficultés.

C'est à cette époque que l'on décida la confection du mousqueton de cavalerie, modèle 1893, système Mannlicher (brevet autrichien) remplacé plus tard par le modèle de fabrication suisse 1905. Le mousqueton Mannlicher est incontestablement une excellente arme, mais il lui manquait cette simplicité qui fit la valeur du modèle 1889, si apprécié de notre milice. Combien de nos braves dragons éprouvèrent des difficultés insurmontables ... à remonter la culasse de ce mousqueton Mannlicher, et combien d'entre eux se présentèrent à l'inspection d'armes avec la culasse démontée dans un mouchoir de poche.

Les progrès techniques réalisés chaque jour devaient permettre d'obtenir à bref délai un correctif au principe de la longue culasse. Sept ans plus tard, c'est-à-dire en 1896, une transformation de certaines parties de cette culasse en autorisait le crochement à 110 mm seulement du fond de la cartouche.

Cette modification devait permettre dans la suite l'emploi d'une cartouche plus forte, 90/03, et plus tard, avec l'aide d'un autre canon, l'adoption d'une balle bi-pointue 1911.

Fusils 96/11 et 1911 ne diffèrent que par quelques détails infimes et sont tous deux équivalents comme précision et seront, à n'en pas douter, longtemps encore en usage.

La classification des armes à feu comprend, d'après l'exposé ci-dessus, 4 périodes bien distinctes:

1350—1830 arquebuse et fusil;

1830—1865 arme de précision se chargeant par la bouche;

1865—1869 arme se chargeant par la culasse;

1869 à nos jours: arme de répétition.

#### *Revolver et pistolet:*

Déjà aux environs de 1420, le revolver fit son apparition, dénommé alors « pistolet » parce que fabriqué à Pistoja (Pistoie), province de Florence, en Italie, arme destinée à la cavalerie. Son évolution suivit celle des autres armes à feu.

C'est en 1818 que le pistolet pénètre officiellement en Suisse; il s'agit d'un modèle se chargeant par la bouche, du même calibre que les fusils, soit 16,4 mm; il est destiné avant tout à la cavalerie.

En 1854, les Etats-Unis délivrent un brevet pour un pistolet à répétition, comprenant un magasin contenant 8 cartouches.

Vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle, commencement du 17<sup>e</sup>, apparaissent, en Allemagne en particulier, plusieurs armes dont la structure est similaire à celle du revolver.

En 1840, le Colonel américain Colt présente un système d'arme munie d'un cylindre: tambour, contenant de 6 à 8 cartouches, avec amorce à percussion.

En 1853, Lefaucheux présente une cartouche pour pistolet et revolver, munie d'un percuteur; la douille d'abord construite en carton, fut fabriquée dans la suite en métal. Cette innovation mettait un terme au chargement de l'arme par la bouche, peu pratique pour une troupe montée.

A l'époque, plusieurs armées adoptèrent le revolver, pour les troupes de cavalerie; l'arme mesurait 28 à 35 cm de long et pesait environ 1 kg à 1 kg 400. — Les officiers de troupe possédaient un revolver d'un modèle plus réduit.

Plusieurs systèmes de revolver firent leur apparition, notamment: Chamelot, Delvigne et Schmidt.

L'Italie adopte comme revolver d'armée, en 1872, un modèle utilisé déjà en Suisse par les guides et sous-officiers montés de l'artillerie, seul le calibre diffère.

Les effets balistiques du calibre 12 mm sont trouvés insuffisants, quant au calibre 9 mm il est abandonné également, sa pénétration étant jugée trop faible. Seul le choix du calibre 10,4 mm appliqué par R. Schmidt au revolver, système Chamelot et Delvigne, qu'il modifie, est retenu.

En 1874, la France adopte pour ses officiers le revolver système Chamelot et Delvigne.

La Belgique introduit pour son usage, en 1878, un revolver du système Nagant.

La même année, la Suisse modifie le revolver modèle 1872 par des simplifications dans le mécanisme et fabrique en particulier un nouveau revolver 10,4 mm avec percussion centrale.

En 1882, la Suisse fabrique un revolver réduit, sur le genre du modèle 78; il est destiné aux officiers non-montés. Son calibre est de 7,5 mm. Cette arme se distingue des précédentes par sa haute précision; le projectile utilisé pour celle-ci, d'abord en plomb durci, est remplacé, en 1887, par une balle munie d'une enveloppe de cuivre, système Rubin. Ce revolver, de construction très robuste, est encore en usage de nos jours; nombreux sont les sous-officiers et soldats de tous corps de troupes, qui en sont porteurs et qui pratiquent avec succès les exercices de tir organisés par nos sociétés volontaires de tir.

Vers la fin des années 1890 à 1900, le Dr Lueger, de Berlin, en relations depuis fort longtemps avec le Colonel suisse Schmidt, termine ses études concernant la fabrication d'un pistolet automatique, dénommé Parabellum, introduit définitivement en 1900, en qualité de pistolet automatique suisse, au calibre de 7,65 mm.

Cette arme avait le gros avantage de restreindre le travail mécanique du tireur du fait que la culasse s'ouvre, s'arme et se ferme automatiquement. Le tireur peut ainsi concentrer tous ses efforts et toute son attention sur deux points: viser et faire feu.

Ce pistolet subit en 1906 de légères améliorations; ici aussi l'on se trouve en présence d'une arme de haute précision, mais peut-être un peu plus délicate que le revolver 7,5 mm; sa structure nécessite plus de réparations que son prédécesseur.

Nos tireurs suisses avaient, à l'occasion de matches internationaux, obtenu d'excellents résultats avec le revolver calibre 7,5 muni d'un canon spécial, mesurant 20 cm de longueur, puis peu après les compétitions de 1913/1914, on vit apparaître le pistolet de match, d'un calibre plus réduit 5,5 avec appareil de hausse réglable et muni d'une double détente.

Cette nouvelle arme, exclusivement réservée au stand, fait un peu partout son apparition et se vulgarise dans le monde des tireurs à 50 mètres. Divers systèmes sont en usage; ils ont l'avantage d'être excessivement précis, d'autoriser l'emploi d'une cartouche bien conditionnée, dont le prix est inférieur aux munitions d'ordonnance.

*Lt. Eimann.*